Comptabilité et fiscalité internationale

ECB3501-OCOX_AR

Domaine : **Sciences économiques et de gestion** Grade académique : **Bachelier Comptabilité - Arlon**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
5	**60 h**
PRÉREQUIS *Aucun*	CO-REQUIS *Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département économique d'Arlon	Sylvie Delwiche	Hadrien PESCHON	Christophe BOVY Hadrien PESCHON

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
CCA-Comptabilité	3	Choix individuel

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution.

• Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente.

S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission.

• Actualiser ses connaissances et ses compétences.

• Gérer des projets complexes, établir un échéancier et s'assurer du respect des délais

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

• Comprendre et appliquer les principaux mécanismes comptables et fiscaux applicables aux sociétés luxembourgeoises.

• Établir les liens entre la comptabilité d'une société et la détermination de son résultat fiscal.

• Comprendre et appliquer les principaux mécanismes de TVA dans un contexte luxembourgeois et international.

• Analyser des situations fiscales transfrontalières en mobilisant les règles de fiscalité internationale appropriées.

• Appliquer les principes relatifs aux conventions fiscales, aux établissements stables, aux retenues à la source et à l'élimination de la double imposition.

• Comprendre les principaux concepts relatifs aux prix de transfert.

• Résoudre des cas pratiques mobilisant les différentes matières abordées dans l'UE.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'UE vise à permettre à l'étudiant de comprendre et d'appliquer les principaux mécanismes comptables et fiscaux rencontrés par les entreprises dans un environnement luxembourgeois et international. Elle articule la comptabilité et la fiscalité des sociétés luxembourgeoises, la TVA ainsi que l'analyse de problématiques fiscales transfrontalières.

L'unité d'enseignement apporte à l'étudiant un cadre d'analyse spécialisé pour aborder la comptabilité et la fiscalité en

CONTENU

Module 1 : Comptabilité luxembourgeoise et imposition des sociétés opaques

• Principes généraux de la comptabilité luxembourgeoise.

• Articulation entre comptabilité et fiscalité.

• Détermination du résultat fiscal des sociétés luxembourgeoises.

• Principaux mécanismes de l’impôt sur le revenu des collectivités.

• Principales règles applicables aux revenus, charges, distributions et groupes de sociétés.

• Impôt commercial communal et impôt sur la fortune.

Module 2 : TVA luxembourgeoise et internationale

• Principaux mécanismes de TVA dans un contexte luxembourgeois et international.

• Traitement TVA de différentes structures et opérations économiques.

• Problématiques TVA liées aux activités transfrontalières.

• Obligations administratives et déclaratives.

• Articulation entre comptabilité et TVA.

• Applications pratiques.

Module 3 : Applications pratiques de fiscalité internationale

• Analyse et application des conventions préventives de double imposition.
• Établissements stables.
• Retenues à la source.
• Méthodes d’élimination de la double imposition.
• Résolution de cas pratiques de fiscalité internationale.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

• Législation comptable et fiscale luxembourgeoise.

• Législation applicable en matière de TVA.

• Conventions préventives de double imposition.

• Textes et documentation de l’OCDE.

• Textes européens applicables.

• Sources administratives, professionnelles et documentaires utilisées dans le cadre des cours.

• Sources et références renseignées sur les supports de cours et/ou déposées sur Moodle.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ACOA3701 — Comptabilité et fiscalité internationale	Supports de cours disponibles sur Moodle.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ACOA3701 — Comptabilité et fiscalité internationale	60 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ACOA3701 — Comptabilité et fiscalité internationale	• Exposés théoriques. • Exercices et applications pratiques. • Analyse de documents comptables/fiscaux. • Études de cas.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE s'inscrit dans la cohérence du programme en contribuant directement au développement d'une ou plusieurs compétences du profil de compétences du bachelier en comptabilité. Elle participe à la construction progressive des compétences visées par le référentiel, en synergie avec les autres UE du pôle, et prépare les étudiants à l'exercice du métier de comptable.

Les différents modules sont complémentaires et permettent d’aborder de manière intégrée les principales problématiques comptables et fiscales rencontrées par une entreprise évoluant dans un environnement luxembourgeois et international.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Première session : examen écrit : 100 %

Seconde session : examen écrit : 100 %

Pondération :

Module 1 : 40 %

Module 2 : 30 %

Module 3: 30 %

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale est calculée conformément aux modalités d'évaluation reprises plus bas dans la fiche

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ACOA3701 — Comptabilité et fiscalité internationale	*À définir*

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.